

Janvier 2020

**La municipalité vous invite tous
à fêter la Nouvelle Année
Vendredi 03 janvier 2020 à 19h
à La Montaudine**



*"Sous la couche épaisse de nos actes, notre âme d'enfant demeure inchangée ;
l'âme échappe au temps."*

François Mauriac

Janvier nous invite

ANDS

L'association aura plaisir à vous retrouver en janvier pour la traditionnelle **Fête de Saint Antoine** le **samedi 18** à partir de 20h à La Montaudine pour le repas. (Voir détail dans flyer joint)

Sou des Ecoles

Toute l'équipe du Sou des Écoles vous souhaite une belle année 2020, agrémentée d'une bonne santé pour profiter pleinement des bonheurs de la vie.

Nous commençons fort l'année en vous proposant de la bière de qualité d'une brasserie locale : La Furieuse. Vous trouverez notre bon de commande ci-joint à retourner avant le 21 janvier.

Également un beau mois de janvier à tous.

ACCA

Les chasseurs de Montaud vous invitent à déguster leur légendaire boudin le **samedi 25 janvier à partir de 10h** à La Montaudine. Nous vous conseillons de réserver par mail à cette adresse : accamontaud@gmail.com.

Ferme Lespinasse

Samedi 11 janvier de 14h30 à 16h –

Thème : Téhima, danse des lettres hébraïques

Qu'est-ce la Téhima? Créée par Tina Bosi, ostéopathe et chorégraphe, la Téhima est une gestuelle méditative et respiratoire qui travaille le corps en douceur et en profondeur. Elle se compose de 22 chorégraphies qui mettent en forme, dans l'espace et en mouvement chacune des lettres de l'alphabet hébraïque. La Téhima est une pratique corporelle douce comme peuvent l'être le yoga, le qi gong ou le tai-chi-chuan, pratiques orientales assez bien connues aujourd'hui dans le monde occidental.

Nul besoin d'avoir pratiqué la danse ou autre discipline. Pas besoin non plus d'être sportif. Toute personne peut pratiquer la Téhima à hauteur de ses possibilités.

Une tenue souple est conseillée.



En décembre



Fête du Village

Voilà, le marché de Noël s'est bien terminé, les visiteurs ont pu apprécier les réalisations sans cesse renouvelées et impressionnantes de créativité.

Toutes celles-ci provenant d'un périmètre de quelques kilomètres à vol d'oiseau.

Comme nous l'on dit certains visiteurs : « On ne sait pas ce que l'on va trouver, et chaque fois c'est une bonne surprise ». Il y en avait pour tout le monde, tous les âges.

A noter des exposants de plus en plus jeunes, la valeur n'attend pas le nombre des années... Peut-être une vocation qui en appellera d'autres.

Côté restauration notre chef avait innové dans la continuité, oui c'est possible ... et l'équipe "Cuisine" n'a pas chômé.

En attendant 2020, les associations de Montaud vous souhaitent de très bonnes fêtes.

L'équipe Fête du Village vous souhaite une bonne année 2020.



Lors de sa séance du 03/12/2019, le Conseil a décidé

Plan Ecoles – Demande de subvention

Dans le cadre de travaux portant sur les ouvertures extérieures, la charpente, l'insonorisation de la salle de motricité et l'aménagement d'un local de rangement, De solliciter une subvention pour un montant de travaux estimé à 179 730,91€ HT

Travaux - consultation

De lancer une consultation en vue de trouver l'entreprise qui effectuera les travaux :

- De débardage, bucheronnage, pour l'affouage prévu pour le printemps 2020,
- D'enrobés sur la voirie communale.

Droits de préemption

De ne pas faire valoir son droit de préemption suite aux demandes des notaires, concernant la vente de plusieurs parcelles.

Achat parcelle

L'acquisition de la parcelle située au Village en zone réservée et de passer un acte administratif. De nommer Monsieur Alain Boucaut notaire.

Régie de recettes – Tarifs au

01/01/2020

De fixer les tarifs, dans le cadre de la régie de recettes, concernant la salle (voir écho 133), la fourniture de photocopies, la vente de livres de recettes, etc. Le détail est disponible en mairie et sur le site www.montaud.fr.

Attribution de subventions

ASCSM – Accord de 200€ pour subvention exceptionnelle pour le travail de vannerie réalisée dans la Montaudine.

Coup de Pousse – Accord subvention de 50€.

Eclairage public – transfert au TE38

Le transfert de l'activité « éclairage public au Territoire Energies 38 (TE38).

Numérotation – convention avec

Veurey-Voroize

Suite à la mise en place de la numérotation sur la commune de Montaud et du fait de la prise en charge des panneaux de voies et des numéros de maison fournis aux habitants limitrophes, dépendant de la Commune de Veurey-Voroize,

De demander à la commune de Veurey-Voroize de rembourser les frais engagés, soit 720,72€ et de signer la convention nécessaire à cette opération.

Conseil départemental : invitation

Permanence du Président, Jean-Pierre Barbier, jeudi 23 janvier de 8h30 à 12h à la Maison du département du Sud Grésivaudan (rue Jules David à St Marcellin).

Vous devez prendre contact avec le cabinet du président soit à l'adresse president.secretariat@isere.fr, soit sur le site www.isere.fr/prendre-rdv-president.

Agence Nationale des Fréquences (ANFR)

Déploiement de la 4G.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention, soit en vous rendant sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr », soit en appelant le 0970 818 818

Métrovélo

Courant janvier, une **Métrovélo Box** sera mise en service à Veurey-Voroize.

Proposant 10 places de consigne, elle pourra permettre de laisser un vélo à Veurey pour éviter la descente/montée de notre montagne.

Disponibilité et tarifs sur www.metrovelo.fr



Déplacements/mobilités

Le Département expérimente la vente de tickets SMS sur le réseau Transisère. L'achat d'un titre 1 trajet se fait grâce à l'envoi du mot clé « 1z », « 2z » (z pour zone) par SMS au 93038, sans inscription préalable ni déclaration de carte bancaire. Le client est facturé sur son forfait mobile en fin de mois. La validation s'effectue à bord sur présentation du SMS reçu par le client et valant titre de transport.

Le ticket SMS est valable sur tout le réseau Transisère et sur les réseaux isérois hors TER et TAG.

Toutes les infos sur

www.transisere.fr



Agenda Janvier



Vendredi 03 à 19h – La Montaudine
La Commune fête la nouvelle année

Mardi 07 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Samedi 11 de 14h30 à 17h – Ferme Lespinasse
Téhima, danse des lettres hébraïques

Samedi 18 à 20h – La Montaudine
ANDS – fête de Saint-Antoine

Samedi 25 à partir de 10h – La Montaudine
ACCA – matinée Boudins



Repas de la nouvelle année

Vous aurez 65 ans avant le 31/12/2019 ?

Vous êtes invité(e)s au repas de la nouvelle année servi le ***mardi 14 janvier 2020***.

Si vous avez 65 ans et n'avez jamais été invité(e), faites-vous connaître.

Dans tous les cas, confirmez votre présence au repas en mairie avant le **31 décembre 2019**.

MAIRIE – Bureaux fermés
Fermeture des bureaux **les 17 et 18 janvier**
Tous les derniers vendredis du mois,
en janvier : **le 24**

Café des aidants

Un lundi par mois de 14h30 à 16h à Vinay (bar de l'Ovale, 31 Grande rue) : **Lundi 13 janvier 2020**.
Thème : « Mon proche refuse les aides, comment faire ? ».

